



No de résolution
ou annotation

VILLE DE PINCOURT

PROCÈS-VERBAL de la séance extraordinaire du conseil municipal de la Ville de Pincourt, tenue au lieu ordinaire des séances dudit conseil, le **lundi 8 mai 2017**, à 13 h., selon la loi et à laquelle sont présents :

Présidée par monsieur le maire Yvan Cardinal

Madame la conseillère Denise Bergeron, messieurs les conseillers Alexandre Wolford, Sam Ierfino, Jim Miron et René Lecavalier

Étaient aussi présents : M^e Etienne Bergevin Byette, directeur général adjoint et greffier et madame Danielle Carbonneau, adjointe administrative

Absence motivée : Madame la conseillère Diane Boyer

ORDRE DU JOUR

CONSTAT DE LA LÉGALITÉ DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE

1. Ouverture de la séance extraordinaire du 8 mai 2017
2. Approbation de l'ordre du jour de la séance extraordinaire du 8 mai 2017
3. Déclaration d'état d'urgence
4. Période de questions
5. Levée de la séance extraordinaire du 8 mai 2017

CERTIFICAT

Je soussigné, ETIENNE BERGEVIN BYETTE, directeur général adjoint et greffier de la Ville de Pincourt, certifie sous mon serment d'office que l'avis spécial de convocation de cette séance a été dûment transmis aux membres du conseil conformément à la loi.

M^e ETIENNE BERGEVIN BYETTE
DIRECTEUR GÉNÉRAL ADJOINT ET GREFFIER



No de résolution
ou annotation

VILLE DE PINCOURT

- 2017-05-125** **SUJET :** OUVERTURE DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 8 MAI 2017
- PROPOSÉ PAR Madame la conseillère Denise Bergeron
APPUYÉ PAR Monsieur le conseiller Jim Miron
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ
- À 13 h, d'ouvrir la séance extraordinaire du 8 mai 2017.
- 2017-05-126** **SUJET :** APPROBATION DE L'ORDRE DU JOUR DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 8 MAI 2017
- PROPOSÉ PAR Monsieur le conseiller Sam Ierfino
APPUYÉ PAR Monsieur le conseiller Alexandre Wolford
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ
- D'adopter l'ordre du jour de la séance extraordinaire du 8 mai 2017
- 2017-05-127** **SUJET :** DÉCLARATION D'ÉTAT D'URGENCE
- Considérant la déclaration d'état d'urgence du 7 mai 2017, 9 h 00 ;
- Considérant la situation critique dans laquelle se retrouvent quelques résidences du chemin Duhamel ;
- Considérant que les efforts mis de l'avant par l'ensemble des employés de la Ville de Pincourt ne pourraient pas suffire à maintenir les digues, retenant l'eau et construites depuis près de trois (3) semaines ;
- Considérant que la Ville de Pincourt a besoin de recevoir de l'aide extérieure afin d'être en mesure de continuer d'assurer la protection des citoyens riverains, il est
- PROPOSÉ PAR Monsieur le conseiller René Lecavalier
APPUYÉ PAR Monsieur le conseiller Jim Miron
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ
- D'entériner la déclaration d'urgence datée du 7 mai 2017 à 9 h 00 par le maire de la Ville de Pincourt.
- PÉRIODE DE QUESTIONS :
- Aucune question de l'auditoire.
- 2017-05-128** **SUJET :** LEVÉE DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 8 MAI 2017
- PROPOSÉ PAR Monsieur le conseiller René Lecavalier
APPUYÉ PAR Madame la conseillère Denise Bergeron
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ
- À 13 h 03, de lever la séance extraordinaire du 8 mai 2017.



YVAN CARDINAL
MAIRE



M^E ETIENNE BERGEVIN BYETTE
DIRECTEUR GÉNÉRAL ADJOINT ET GREFFIER